

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Convocation du conseil municipal adressée le 14 décembre 2017 et affichée ce même jour.
Le conseil municipal s'est réuni en mairie, le :

Jeudi 21 décembre 2017

ORDRE DU JOUR

- 1 - APPROBATION COMPTE RENDU DU 24 NOVEMBRE 2017.**
- 2 – FRICHE INDUSTRIELLE CENTRE VILLAGE / PROCEDURE DE D.U.P. / DECLARATION D'INTENTION.**
- 3 – GARANTIE D'EMPRUNTS SEMCODA / OPERATION VIVALTO RUE DE L'EGLISE.**
- 4 – GARANTIE D'EMPRUNTS OPAC 38 / OPERATION PARK REYNAUD SUD.**
- 5 – REGIE DE RECETTES DU CENTRE SOCIAL / TARIFICATIONS DIVERSES.**
- 6 – MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE / NON RENOUELEMENT CONVENTION FINANCIERE.**
- 7 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2017 / DECISION MODIFICATIVE N° 3.**
- 8 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT / AMORTISSEMENT SUBVENTIONS TRANSFERABLES.**
- 9 – RESSOURCES HUMAINES / CREATION D'UN POSTE AU SERVICE COMPTABILITE.**
- 10 – DEMANDE DE DEGREVEMENT SUR TAXE COMMUNALE ASSAINISSEMENT.**
- 11 – SUBVENTION AU C.C.A.S. / AVANCE SUR BUDGET 2018.**
- 12 – DOSSIERS DE SUBVENTIONS 2018 / AUTORISATION.**
- 13 – TELETHON / SUBVENTION COMPLEMENTAIRE 2017.**
- 14 – MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE / ACQUISITION DE MATERIELS.**
- 15 – COMMISSIONS / GROUPES PROJETS / SYNDICATS.**
- 16 – QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.**

L'an deux mille dix-sept, le 21 décembre, le Conseil Municipal de la commune de Tignieu-Jamezyieu dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. André PAVIET-SALOMON, Maire.

Date de convocation : 14 décembre 2017

PRESENTS : MM. PAVIET-SALOMON, REYNAUD, MME FERNANDEZ, M. SBAFFE, MME ROUX, M. IMBERDISSE, MME CHINCHOLE, M. MICHALLET, MMES BRENIER, MARCHAND, MM. BELMELIANI, CAZALY, MME DUGOURD, M. GRIS, MME LAMBERT, MM. LAURE, ARIAS, MAZABRARD, ROCHER, PATICHOUD, MME PARDAL.

POUVOIRS :

M. POMMET	A	M. PAVIET-SALOMON.
M. DURAND	A	M. IMBERDISSE.
MME. BAZ	A	M. SBAFFE.
MME. BRISSAUD	A	MME. FERNANDEZ.
M. CASTOR	A	M. GRIS.
MME. GAROFALO	A	MME ROUX.
MME. BALLANDRAS	A	M. MAZABRARD.
MME. NIZOT	A	M. PATICHOUD.

SECRETAIRE DE SEANCE : MME MARCHAND.

.....

Monsieur le Maire propose que 2 points soient rajoutés à l'ordre du jour :

- DETR 2018 / Demandes de subvention.
- Création d'un Relais-poste sur la commune.
- **1 – APPROBATION COMPTE RENDU DU 24 NOVEMBRE 2017.**

Après rappel de l'ensemble des dossiers présentés, des résultats de vote, des rapports des différentes commissions et syndicats, des questions et informations diverses, le compte rendu de la séance du 24 novembre 2017 est proposé au vote du Conseil.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le compte rendu de la séance du 24 novembre 2017 est adopté à l'unanimité des membres présents.

- **2 – FRICHE INDUSTRIELLE CENTRE VILLAGE / PROCEDURE DE DUP / DECLARATION D'INTENTION.**

Monsieur le Maire rappelle au Conseil que la friche industrielle située entre la rue du Tissage et la rue du Montay a été inscrite au Plan Local d'Urbanisme au titre d'une « Orientation d'Aménagement et de Programmation ». L'objectif est de requalifier cet espace et de le rendre plus attractif en cœur de Village. Sa centralité permettra un aménagement foncier résidentiel, dont une partie sera réservée aux Personnes Agées autonomes.

Par délibération du 8 juillet 2016, la commune a confié à l'EPORA les études techniques et pré-opérationnelles de l'aménagement, mais également l'acquisition de l'emprise foncière nécessaire.

A ce jour, les différents propriétaires concernés et l'EPORA peinent à trouver un accord sur le prix des terrains et cela pénalise fortement l'avancée du projet dont l'intérêt général est indéniable (requalification d'une friche industrielle, réalisation de 40% de logements locatifs sociaux, réalisation d'une Maison pour Personnes Agées Autonomes, aménagement de voiries sécurisées en Centre Village).

En conséquence, Monsieur le Maire propose au Conseil de solliciter l'EPORA pour lancer une procédure d'acquisition par voie de DUP (déclaration d'utilité publique), des terrains concernés par cet aménagement. Le dossier sera constitué par l'EPORA et déposé en Préfecture, en vue du lancement de la procédure d'expropriation pour cause d'utilité publique.

Aucune autre remarque ou précision n'étant demandée, il est procédé au vote.

Votants : 29

Pour : 29

- **3 – GARANTIE D'EMPRUNTS SEMCODA / OPERATION VIVALTO RUE DE L'EGLISE.**

Monsieur IMBERDISSE présente au Conseil la demande de garantie d'emprunts sollicitée par SEMCODA pour la réalisation de 8 logements sociaux rue de l'Eglise au titre du programme immobilier « Vivalto » (6 PLUS, 2 PLAI).

Un prêt d'un montant total de 908.100 € sera réalisé par SEMCODA, sachant que la garantie demandée à la commune est à hauteur de 35 % de ce montant (soit 317.835 €).

La Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné a également été sollicitée pour une garantie à hauteur de 35 %.

Monsieur MAZABRARD fait remarquer « *que les porteurs de projets sont plus riches que la commune et ne prennent aucun risque sur les opérations ; alors que la commune s'engage sur 30, 40 ou 50 ans.* »

Aucune autre remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29

Pour : 29

- **4 – GARANTIE D'EMPRUNTS OPAC 38 / OPERATION PARK REYNAUD SUD.**

Monsieur IMBERDISSE présente au Conseil la demande de garantie d'emprunts sollicitée par OPAC.38 pour la réalisation de 5 logements sociaux rue de Bourgoïn au titre du programme immobilier « Park Reynaud Sud » (3 PLUS et 2 PLAI).

Un prêt d'un montant total de 475.367 € sera réalisé par OPAC.38, sachant que la garantie demandée à la commune est à hauteur de 35 % de ce montant (soit 166.378 €).

La Communauté de Communes des Balcons du Dauphiné a été sollicitée pour un montant identique.

Aucune autre remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29

Pour : 29

- **5 – REGIE DE RECETTES DU CENTRE SOCIAL / TARIFICATIONS DIVERSES.**

Monsieur SBAFFE Adjoint en charge des Finances rappelle au Conseil sa délibération du 24 novembre dernier portant création d'une Régie de Recettes pour encaisser les produits issus des activités du Centre Social Municipal.

Cette délibération ne comprenait pas les recettes résultant des buvettes, spectacles organisés par le Centre Social et il convient donc de les intégrer à cette régie, conformément à l'avis favorable du Comptable Public.

Ces tarifs sont les suivants :

- buvettes pour galas et soirée cabaret.
- spectacles (entrées pour galas, soirée cabaret, festivals et conférences).

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29

Pour : 29

- **6 – MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE / NON RENOUVELLEMENT CONVENTION FINANCIERE.**

Monsieur SBAFFE, Adjoint en charge des Finances rappelle au Conseil sa délibération du 17 février 2017 portant inscription d'une somme de 60.000 € au budget principal 2017 de la commune, afin de participer financièrement au financement de l'association « Maison des Jeunes et de la Culture » de l'agglomération.

Compte tenu de la cessation d'activités de cette association au 31 décembre 2017, il est proposé au Conseil de ne pas renouveler cette convention pour l'exercice 2018.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29

Pour : 29

- **7 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2017 / DECISION MODIFICATIVE N° 3.**

Monsieur SBAFFE, Adjoint en charge des Finances propose au Conseil la décision modificative n° 3 du budget Eau et Assainissement 2017, dont les écritures seront les suivantes :

Section d'exploitation :

-Compte D.611	- 270 €.
-Compte D.66111	+ 270 €.

Monsieur SBAFFE précise que ces écritures correspondent aux paiements des frais de commission du nouvel emprunt contracté en 2017 (70 €) et au solde des intérêts d'emprunts 2017 (196,41 €).

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29 Pour : 29

8 – BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT 2017 / AMORTISSEMENT SUBVENTIONS TRANSFERABLES.

Monsieur SBAFFE, Adjoint en charge des Finances explique au Conseil que le Trésorier de Crémieu-Trept a attiré notre attention sur la nécessité d'amortir les subventions encaissées sur le budget « Eau et Assainissement » ; ce qui n'est pas le cas actuellement.

Cette procédure concerne les subventions dites « transférables », à savoir des subventions servant à réaliser des immobilisations qui seront amorties. Ces subventions apparaissent donc au compte de résultat.

En ce qui concerne le budget « Eau et Assainissement », Monsieur SBAFFE propose une durée d'amortissement de 10 années ; durée identique à celle du bien financé.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29 Pour : 29

9 – RESSOURCES HUMAINES / CREATION D'UN POSTE AU SERVICE COMPTABILITE.

Madame BRENIER, Adjointe en charge des Ressources Humaines rappelle au conseil sa délibération du 19 octobre dernier portant création d'un poste de catégorie C à temps complet qui sera affecté au service comptable de la mairie.

Il est proposé au Conseil de créer également un poste de catégorie B, dans l'hypothèse où aucune candidature de catégorie C n'aura été retenue.

Madame BRENIER précise que le poste non pourvu sera alors supprimé dès le recrutement effectué. Il est rappelé que le Comité Technique avait validé ce recrutement lors de sa séance du 22 novembre dernier.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29 Pour : 29

10 – DEMANDE DE DEGREVEMENT SUR TAXE COMMUNALE ASSAINISSEMENT.

Monsieur le Maire présente au Conseil une demande de dégrèvement de taxe communale d'assainissement.

La demande concerne une facture du Syndicat des Eaux établie sur une consommation de 747 m³ ; une fuite ayant été constatée après compteur.

Monsieur le Maire propose au Conseil que la commune applique une réduction sur la facture au titre de la taxe communale d'assainissement, sachant que la consommation annuelle estimée de ce particulier basée sur les consommations des quatre dernières années est de 87 m³.

Il est proposé au Conseil de retenir une consommation de 96 m³ pour l'application de la taxe communale d'assainissement (pénalité de 10 % rajoutée à la consommation moyenne).

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29 Pour : 29

11 – SUBVENTION AU C.C.A.S. / AVANCE SUR BUDGET 2018.

Monsieur SBAFFE, Adjoint en Finances propose au Conseil de voter une avance sur la subvention annuelle attribuée par la commune au C.C.A.S. Cette avance sera de 10.000 € et permettra de couvrir les dépenses du C.C.A.S. avant le vote de son budget 2018.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29 Pour : 29

12 – DOSSIERS DE SUBVENTIONS 2018 / AUTORISATION.

Chaque année, la commune doit entreprendre des travaux représentant des sommes importantes, tant pour le budget principal que pour les autres budgets annexes.

Pour atténuer la charge financière que représentent ces équipements pourtant indispensables ou souhaités, il est habituel de faire appel au concours d'autres organismes ou collectivités tels que l'Etat, la Région, le Département, l'Agence de l'Eau, le Syndicat SEDI.

Ces partenaires établissent généralement leur Budget Primitif avant le 31 décembre précédant l'exercice concerné.

Il est proposé d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les concours financiers nécessaires aux investissements communaux, ainsi qu'aux dépenses de fonctionnement, pour l'exercice 2018 auprès des différents organismes et collectivités compétentes.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29 Pour : 29

13 – TELETHON / SUBVENTION COMPLEMENTAIRE 2017.

Monsieur REYNAUD, 1^{er} adjoint, propose au Conseil d'attribuer une subvention exceptionnelle à l'association TELETHON, suite à l'organisation des manifestations 2017 sur la commune.

Cette subvention s'inscrirait dans le tableau des subventions sociales 2017 et pourrait être de 300 €.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29 Pour : 29

14 – MAISON DES JEUNES ET DE LA CULTURE / ACQUISITION DE MATERIELS.

Monsieur SBAFFE, Adjoint en charge des Finances rappelle au Conseil que l'association « Maison des Jeunes et de la Culture de l'Agglomération » dispose de divers matériels constitué d'ordinateurs, de tables, chaises, bureaux et de deux véhicules de transport (minibus).

Dans le cadre de la liquidation de l'association, il serait opportun que la commune se positionne pour acquérir en priorité les matériels mis en vente par le liquidateur qui sera nommé à cet effet.

Monsieur SBAFFE propose donc au Conseil de donner tout pouvoir au Maire pour faire une offre de rachat au liquidateur, pour les biens de l'association mis en vente dans le cadre de la liquidation de celle-ci.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29 Pour : 29

15 – DETR 2018 / DEMANDES DE SUBVENTIONS.

Monsieur SBAFFE, Adjoint en charge des Finances propose au Conseil de présenter un dossier au titre de la DETR 2018.

Dans le même temps, deux dossiers présentés en 2017 seront présentés à nouveau en 2018. Ces deux dossiers sont complets, mais n'ont pu être subventionnés en raison du manque de crédits disponibles.

Ces dossiers seront présentés selon l'ordre de priorité suivant :

- 1 - Restructuration et extension de la mairie (axe n° 3 / Equipements communaux).*
- 2 – Aménagement carrefour rue du Tissage (axe n° 1 / Sécurité).*
- 3 – Aménagement locaux Centre Social Municipal (axe n° 4 / Accessibilité PMR).*

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29 Pour : 29

16 – CRÉATION D'UN RELAIS-POSTE SUR LA COMMUNE.

Monsieur le Maire informe le Conseil de la réception en mairie le 11 décembre courant d'un mail de la Direction Régionale Centre Est de La Poste, précisant qu'elle avait trouvé un accord avec un commerçant de Tignieu-Jamezieu pour ouvrir un relais-poste au sein de son établissement.

Cette démarche s'inscrirait dans la procédure de fermeture du bureau de poste actuel par la Direction Régionale.

Aucune remarque ou précision n'étant demandée, le Conseil passe au vote.

Votants : 29 Pour : 29

COMPTES RENDUS DES COMMISSIONS / GROUPES PROJETS / SYNDICATS.**CCAS (Roland Michallet).**

-Remerciement au nom du CCAS aux services administratif et technique, pour la participation à la Journée des Anciens et aux élus pour la distribution des colis.

ECOLE DE MUSIQUE (Jean-Louis SBAFFE)

-Concert de l'Ecole du Musique avec L'harmonie-La Tignolane qui s'est fort bien déroulé.

CMEJ (Francette FERNADEZ).

-Conseil installé depuis le 1^{er} décembre avec deux demi-journées d'intégration réalisées (visite de la commune et présentation des services de la mairie)

CULTURE & COMMUNICATION (Philippe REYNAUD)

-TJ INFOS 2018 est prêt à sortir et va être distribué.
-Spectacle enfants le 20 janvier 2018, matin

ATELIER MEMOIRE (Marie-Christine CHINCHOLE)

-Commencé le 12/09, terminé le 05/12 : 10 séances (19 inscrits, principalement de la commune mais également de Saint-Romain-de-Jalionas, de Charvieu-Chavagneux et Colombier-Saugnieu).
-Bilan qui sera fait en Mars par les participants.
-Demande de faite pour un Atelier Équilibre en 2018 (prise en charge Conseil Général et entièrement gratuit pour la commune et les participants

- INFORMATIONS DIVERSES.

-Le SMND remplacera la COVED au 1^{er} janvier 2018 (changement des jours de collectes).
-Monsieur MAZABRARD suggère que les élus soient « *un maximum présent* » aux cérémonies des vœux des autres communes.

FIN DES DEBATS : 20 heures 10.